

# **PARKING**

#### **HEURES D'OUVERTURES**

# TARIF MENSUEL POUR LE PARKING DES VIOLETTES

Places intérieures / couvertes 24h/24h À acheter aux guichets des remontées

mécaniques :

Places extérieures / à ciel ouvert 7h-20h 1 mois (30 jours) CHF 100.-

TARIFS HORAIRE POUR LE PARKING DES VIOLETTES

Horaire CHF 2.- /heure Ticket perdu CHF 50.-

Tarifs en vigueur jusqu'au 30 novembre 2024 Les tarifs dès le 1<sup>er</sup> décembre 2024 seront communiqués dans le courant du mois d'octobre 2024

## **RÈGLEMENT**

### PAIEMENT DU TICKET JOURNALIER

- À n'importe quelle caisse dans les parkings
- En cas de panne, veuillez vous rendre à la caisse d'un autre étage du parking

#### PAIEMENT à LA BORNE DE SORTIE

- Ticket journalier : à introduire dans la borne
- Abonnement : à présenter à la borne
- En cas de dysfonctionnement : appuyer sur le bouton d'appel de la borne (vous devrez décliner votre indentité qui sera enregistrée)

# **UTILISATION DES PARKINGS**

- Parking au bénéfice d'une mise à ban et sous surveillance vidéo
- Il est interdit d'entrer dans le parking avec une remorque
- Merci de respecter la signalisation, les hauteurs maximales et le marquage des places
- L'accès au parking est interdit aux véhicules non immatriculés
- La Société des Parkings de Crans-Montana SA décline toute responsabilité liée à d'éventuels dégâts causés aux véhicules

#### **USAGE ABUSIF**

- Participation aux frais de surveillance : CHF 200.-
- En cas de dégradation, les dégâts seront facturés en sus
- En cas de non paiement, dénonciation au Ministère Public du Canton du Valais

Amende jusqu'à CHF 2'000.-

